

POUR L'ACCÈS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE POUR TOUS EN AFRIQUE



LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, C'EST NON SEULEMENT NÉCESSAIRE ET SOUHAITABLE

La pauvreté et l'insécurité énergétique sont endémiques en Afrique alors que le continent possède d'énormes potentialités énergétiques. Encore 590 millions de personnes en Afrique n'ont pas accès à l'électricité^{1,2}. Cette faible consommation s'accompagne, paradoxalement, d'importants gaspillages. Ceux-ci tiennent à la vétusté des parcs de production, des lignes de transport, des industries et des équipements électriques, etc. Les branchements sauvages et les fraudes aggravent l'inefficacité des systèmes électriques modernes.

L'instabilité et l'insuffisance de la production électrique ou énergétique affectent la croissance économique et obligent les États à recourir au diesel, charbon et gaz, des énergies de plus en plus chères au fur et à mesure que les ressources fossiles se raréfient et que la consommation augmente. Pire, ces choix énergétiques sont en grande partie responsables des décès liés aux problèmes respiratoires enregistrés en Afrique³.

MAIS ÉGALEMENT POSSIBLE !

Heureusement, il existe des alternatives renouvelables et performantes qui pourraient permettre aux populations les plus démunies et les plus marginalisées de répondre durablement à leurs besoins énergétiques, de développer des activités génératrices de revenus et de créer des emplois locaux.

La preuve dans le monde : 138 pays se sont déjà dotés d'objectifs de déploiement des énergies renouvelables ; le prix de la technologie solaire a chuté de -80%⁴ ; 5,7 millions d'individus travaillent déjà dans le secteur des renouvelables ; 22% de l'électricité dans le monde est renouvelable en 2012 et l'AIE estime qu'il existe un énorme potentiel en matière d'efficacité énergétique.

La preuve en Afrique : les politiques régionales et programmes nationaux foisonnent et promeuvent les lampes à basse consommation, la méthanisation, les équipements solaires. Les foyers améliorés sont presque devenus la norme en Afrique de l'Ouest ; le potentiel hydroélectrique en Afrique Centrale est énorme et sous-exploité. Parmi les expériences réussies, on peut noter le tarif de rachat en Ouganda qui a favorisé la cogénération à partir de biogaz ; les mini-centrales hybrides alimentées au solaire et au diesel qui produisent une électricité moins chère au Mali.

LES CLÉS DU SUCCÈS

L'Afrique pourrait devenir la vitrine de cette transition énergétique en marche, à condition de lutter pour déployer et généraliser ces projets d'énergies renouvelables à toute la sous-région et au reste du continent. Les réseaux francophones rassemblés à l'invitation du Réseau Climat & Développement, à l'atelier de Lomé, du 27 avril au 1^{er} mai 2014, ont identifié les pièces manquantes pour faire des énergies renouvelables un outil de lutte contre la pauvreté et le changement climatique.

1/ LUTTER POUR LA DÉCENTRALISATION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES

Aujourd'hui 70% de la population n'a accès à aucun service énergétique moderne, qu'il s'agisse de combustion efficace, fiable et sans impact sur la santé, de force motrice (pompage, transformation de produits agricoles) autre qu'humaine ou animale, de conservation de denrées et de vaccins, éclairage public ou privé, écoles etc. Par ailleurs, la priorité est donnée à la fourniture électrique par l'extension du réseau centralisé. Or, seule une vision décentralisée, intégrée et évolutive, des systèmes énergétiques, fondés sur l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables disponibles localement, permettra de faire progresser l'accès aux services énergétiques de l'ensemble des populations. Par exemple, il est estimé que 60% de l'accès à l'électricité pour tous d'ici 2030 sera hors réseaux ou via des mini-réseaux, plus adaptés aux zones rurales. Il est essentiel que les politiques nationales et locales :

- ✶ misent aussi sur le développement et l'accès aux services énergétiques renouvelables et modernes des zones rurales et proposent et mettent en application des facilités d'investissement.
- ✶ intègrent et investissent dans les projets hors-réseaux ou mini-réseaux à partir d'énergies renouvelables.

2/ LUTTER POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE LOCALE DES RENOUVELABLES

Le marché de l'approvisionnement en énergie en zone rurale est sous-exploité alors qu'il représente un fort potentiel en création d'emplois locaux et activités génératrices de revenus. La décentralisation du secteur de l'énergie ainsi que l'adaptation de l'offre énergétique aux besoins bien identifiés sont les réponses à ces défis, nécessitant que les politiques publiques :

- ✶ misent sur le développement et l'accès aux services énergétiques modernes des zones rurales ;
- ✶ adaptent le cadre institutionnel et d'investissement pour promouvoir les projets hors réseaux ou les mini-réseaux reposant sur les énergies renouvelables (coût de rachat de l'électricité notamment),
- ✶ définissent des priorités claires, telles que la satisfaction des besoins socio-économiques (santé, éducation, etc.).

1. World Energy Outlook 2012, http://www.worldenergyoutlook.org/media/weowebsite/energydevelopment/2012updates/Measuringprogress-towardsenergyforall_WEO2012.pdf
2. Selon l'Agence Internationale de l'Énergie

3. Selon l'OMS (mars 2014) : 4,3 millions de morts prématurées dues à la pollution de l'air intérieur en 2012 (Source <http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2014/air-pollution/en/>).
4. Selon Bloomberg New Energy Finance, <http://about.bnef.com/summit/content/uploads/sites/3/2013/12/2013-04-23-BNEF-Summit-2013-keynote-presentation-Michael-Liebreich-BNEF-Chief-Executive.pdf>

3/ LUTTER POUR LE JUSTE PRIX DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), les énergies renouvelables coûtent moins cher que les générateurs au diesel ou les raccordements à un réseau instable mais leur prix est faussé par les subventions aux énergies fossiles. Les politiques de subvention peuvent contribuer au déploiement des énergies renouvelables à condition...

- que les politiques de subvention aux énergies fossiles soient progressivement redirigées vers les énergies renouvelables,
- que ces subventions soient transparentes,
- qu'elles permettent une politique de péréquation entre les populations favorisées et défavorisées,
- que la communauté internationale appuie cette redirection et cette péréquation.

4/ LUTTER POUR QUE LES FEMMES SOIENT AU CŒUR DU DÉPLOIEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les femmes sont plus vulnérables face à la pauvreté énergétique – notamment pour les besoins énergétiques domestiques mais également productifs. Elles jouent un rôle de pivot dans la vie économique des communautés, particulièrement en l'absence d'infrastructures et de services. Plus impactées et vulnérables, les femmes, dont ce rôle est tenu en compte, deviennent des agents de changement positif vers l'accès aux énergies renouvelables pour tous. À condition que les politiques énergétiques...

- tiennent compte de cette vulnérabilité et du rôle spécifique des femmes dans la promotion des énergies renouvelables et plus performantes,
- impliquent activement les femmes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de déploiement et gestion des énergies renouvelables et économes, dont elles sont de fait les premières utilisatrices et gardiennes.

5/ LUTTER POUR UN DROIT UNIVERSEL AUX SERVICES ÉNERGÉTIQUES MODERNES ET DURABLES

L'accès à l'énergie durable pour tous, sans impact sur la santé, sur l'environnement et sur le budget des ménages, doit devenir un droit universel.

À condition que les politiques soient élaborées...

- avec et pour les populations (notamment les plus pauvres et les plus isolées),
- pour répondre à des besoins énergétiques bien identifiés,
- et en proposant des services énergétiques adaptés et flexibles
- avec une vision de long terme qui tient compte de la hausse du prix des énergies fossiles et de la consommation énergétique.

QUEL RÔLE ET QUELS CHOIX POUR LES ÉTATS AFRICAINS FRANCOPHONES ?

Nous pouvons changer la donne mondiale en tournant le dos aux énergies fossiles et en faisant le choix des énergies économes et renouvelables dans le processus de définition des Objectifs de Développement Durable et dans le processus de négociation d'un accord mondial contre les changements climatiques. Et ce, dès le sommet du secrétaire Général des Nations Unies en septembre 2014, dès le sommet de la Francophonie à Dakar en novembre 2014, et lors des conférences mondiales sur le climat à Lima en décembre 2014 à Lima et décembre 2015 à Paris. D'ici mars 2015, tous les pays sont appelés à soumettre leur contribution face au dérèglement climatique : celle de l'Afrique peut et doit prendre la forme de politiques et objectifs de déploiement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique pour tous. Nous avons le choix et nous avons un droit.

Les réseaux francophones rassemblés à Lomé sont convaincus que les États d'Afrique francophones peuvent montrer l'exemple à la communauté internationale en :

- déployant des programmes, projets, pour le développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique,
- généralisant les bonnes pratiques et projets qui existent déjà sur leurs propres territoires,
- interrogeant les stratégies de financement des acteurs publics et privés qui investissent dans leurs pays,
- exigeant une réorientation de l'Aide Publique au Développement en faveur des énergies renouvelables,
- exigeant la mise à disposition de financements internationaux publics additionnels pour enclencher cette transition.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet : www.climatdeveloppement.org



LE RC&D



Le Réseau Climat & Développement a été créé en 2007 à l'initiative de ENDA Énergie, le Réseau Action Climat et la Fondation Nicolas Hulot. Il rassemble 73 organisations francophones, principalement africaines, et travaillant sur l'intégration des enjeux climat et développement et pour plus de justice climatique. Le Réseau se mobilise sur ces enjeux, via des projets de terrain locaux et des actions de plaidoyer – nationales et internationales – pour faire la promotion des énergies renouvelables, défendre les financements innovants ou la prise en compte de l'adaptation dans la planification locale et internationale.

L'ATELIER DU RC&D À LOMÉ

Le Réseau Climat & Développement a tenu son 8^e atelier annuel du 28 avril au 1^{er} mai 2014 à Lomé au Togo, en partenariat avec Climate Action Network (CAN) Afrique de l'Ouest et International Network for Sustainable Energy Afrique de l'Ouest (INFORSE). Cette rencontre annuelle des membres et partenaires du réseau, a rassemblé près de 60 participants, essentiellement francophones, venant de pays européens et africains. Il a ciblé l'accès pour tous et durablement aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.



LA PUBLICATION 2014 DU RC&D

En novembre 2014, le RC&D a publié ses recommandations pour développer l'accès aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique pour lutter contre la pauvreté et les changements climatiques en Afrique, en s'appuyant sur des bonnes pratiques déjà mises en œuvre avec succès à niveau local.

LES ASSOCIATIONS MEMBRES DU RC&D

Afrique de l'Ouest : REPAO, WWF-Waïner. **Algérie :** Amis de la Saoura, ARCE. **Bénin :** CREDEL, Eco-Bénin, Eco-Ecolo, CDBIBA, OFEDI, JVE, IDID. **Burkina Faso :** AFEP, WEP, ABTN-DDSE, Envi-

protek, SPONG. **Burundi :** Avochacisd. **Cameroun :** Horizon Vert, Carré Géo Environnement, CCDEAH, ADD, ADEID, ACAMEE, CENAH. **Congo :** ACDA. **Côte d'Ivoire :** Solutions Climat, Enviescience, JVE, AFHON. **Djibouti :** EVA. **France :** Fondation Nicolas Hulot, HELIO, RAC-F, Énergies 2050, Rain Drop. **Guinée :** Guinée Écologie, Germanwatch. **Île Maurice :** Maudesco, DION. **Mali :** FEMNET, MFC, AFAD, Amade Pelcode, CTESA, Réso Climat. **Mauritanie :** ANPEC, TEMNYIA, SOS Oasis. **Maroc :** AH&E, AZIR, AESVT. **Niger :** Demi-E, LEAD, EDER, RJNCC, JVE. **RCA :** Ursad. **RDC :** OCEAN, ACIDI, Planète Verte, ADC. **Sao Tome et Principe :** Sitio do Ecuador. **Sénégal :** ENDA, ARAFE, ASESCAW, ADARS, CONGAD. **Togo :** JVE, Amis de la Terre, MVC, ANCE, AFHON, RJE, ODIH, ASED. **Tchad :** LEAD, AFPAT. **Tunisie :** 2C2D, ATPNE.